

<https://47.snuipp.fr/Stages-de-remise-a-niveau-Boycott>



Stages de remise à niveau : Boycott !

- École -

Date de mise en ligne : vendredi 23 mars 2018

Dernière mise à jour : 23 mars 2018

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

I. Rappels :

- Les stages de remise à niveau ont été mis en place en 2008 en même temps que la suppression massive des postes d'enseignant-es spécialisé-es dans les RASED.
Un peu (sic !) comme si ces stages pouvaient "suppléer" la mort programmée des RASED.
- À l'origine, les indemnités versées pour ces stages étaient "défiscalisées" : une sorte de paradis fiscal organisé par l'État lui-même.
- Maintenant, l'appellation de ces stages varie selon les documents fournis par l'administration : stages de remise à niveau ? stages de réussite ? stages de vacances ?
Selon à qui s'adresse la communication, le vocable change.
La nouvelle mode ministérielle étant au "100% réussite", on peut penser que cette appellation va prendre le dessus.
- Le public ciblé change aussi : élargissement au cycle 2 depuis les stages 2018.
Les collègues volontaires vont faire de la "classe unique" pendant une semaine de vacances ?
- Malgré nos multiples demandes, jamais nous n'avons pu obtenir de bilan "qualitatif" de ces stages...
Tout au plus, obtenons-nous un bilan "quantitatif" : du moins pour ce qui est annoncé par les écoles... pour ce qui est réellement effectué, personne ne sait, mystère ...

Notre analyse négative du dispositif ne nous empêche pas de rester vigilants sur les conditions de sa mise en pratique :

Nous avons signalé à l'IA quelques erreurs qui viennent d'être corrigées : durée du stage de juillet, montant des indemnités...

Pour ce montant, d'ailleurs, nous ne sommes pas encore sûrs que le dernier annoncé par un correctif dans le Coee le 23 mars soit tout à fait exact ...

II. Notre point de vue sur le fond :

La première des remises à niveau serait de faire en sorte qu'il y ait tous les jours des enseignant-es formé-es devant les élèves et dans des conditions normales : chaque jour des classes se retrouvent sans enseignant-e et subitement on trouve des fonds pour assurer des heures supp, cherchez l'erreur !

Créer des heures supplémentaires c'est refuser de créer les emplois nécessaires à un travail. L'école n'a pas besoin d'heures supplémentaires mais de création de postes.

La lutte contre l'échec scolaire doit passer par d'autres mesures : nous voulons des créations de postes, des réductions d'effectifs, plus de maîtres que de classes, des RASED complets en nombre suffisant pour couvrir correctement tout le territoire...

Mais cela nécessite bien évidemment d'autres choix politiques et budgétaires.

Nous alertons les collègues sur les risques et les dérives possibles que constitue la participation à l'organisation d'activités scolaires ... hors temps scolaires.

Décrocher la remédiation scolaire du temps d'école marque une rupture fondamentale dans les missions que l'école s'est assignée depuis plus d'un siècle.

Les stages de remise à niveau organisés aux congés de printemps ou pendant l'été, remettent en question l'existence même des RASED et les missions des enseignants spécialisés.

De plus ces dispositifs envoient aux familles un message disant que le « temps de classe » ne permet plus d'aider

leurs enfants, avec même un risque de stigmatisation de l'échec scolaire.

Décrocher le temps de remédiation scolaire du temps scolaire, c'est aller vers la fin de l'école ayant pour ambition la réussite de tous les élèves.

**Au delà des considérations personnelles
propres à chacun-e,
Vue la nature même de ce dispositif,
Nous appelons les collègues à ne pas
participer à la mise en place de ces stages.**